

- HONORAIRES AGENCE -

Service Gestion-Location - Applicables dès le 1^{er} Mars 2018

HONORAIRES DE LOCATION	HONORAIRES DE GESTION
<p style="text-align: center;"><u>I - Barème Agence</u></p> <p style="text-align: center;">10 % HT du montant du loyer annuel hors charges, soit 12 % TTC + 150 € HT pour frais d'acte (bail et état des lieux), soit 180 € TTC</p> <p>Les honoraires et frais de location sont partagés par moitié entre propriétaire et locataire.</p> <p style="text-align: center;"><u>II - Loi Alur</u></p> <p style="text-align: center;">3 € / m² concernant les états des lieux</p> <p style="text-align: center;">8 € / m² concernant la constitution des dossiers, les visites et les baux</p> <p>Les honoraires et frais de location sont à la charge du propriétaire et du locataire.</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Service Premier : 7 % HT (8,40 % TTC) du montant encaissé mensuellement ➤ Service Gold : 8 % HT (9,60 % TTC) du montant encaissé mensuellement

Décret n°2014-890 du 1er août 2014

Selon le respect de la LOI ALUR, les honoraires de location sont plafonnés pour le locataire à :

- 3 € / m² concernant les états des lieux

- 8 € / m² concernant la constitution des dossiers, les visites et les baux

- HONORAIRES AGENCE -

Service Gestion-Location - Applicables dès le 1^{er} Mars 2018

HONORAIRES DE LOCATION	HONORAIRES DE GESTION
<p><u>I - Barème Agence</u></p> <p>10 % HT du montant du loyer annuel hors charges, soit 12 % TTC + 150 € HT pour frais d'acte (bail et état des lieux), soit 180 € TTC</p> <p>Les honoraires et frais de location sont partagés par moitié entre propriétaire et locataire.</p> <p><u>II - Loi Alur</u></p> <p>3 € / m² concernant les états des lieux</p> <p>8 € / m² concernant la constitution des dossiers, les visites et les baux</p> <p>Les honoraires et frais de location sont à la charge du propriétaire et du locataire.</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ <u>Service Premier</u> : 7 % HT (8,40 % TTC) du montant encaissé mensuellement➤ <u>Service Gold</u> : 8 % HT (9,60 % TTC) du montant encaissé mensuellement

Décret n°2014-890 du 1er août 2014

Selon le respect de la LOI ALUR, les honoraires de location sont plafonnés pour le locataire à :

- 3 € / m² concernant les états des lieux

- 8 € / m² concernant la constitution des dossiers, les visites et les baux

- HONORAIRES AGENCE -
Service Transaction - Applicables dès le 1^{er} Mars 2018

Montant de la transaction	Forfait / Pourcentage
De 15 000 € à 30 000 €	3 000 € TTC
De 30 001 € à 100 000 €	10 % TTC
De 100 001 € à 250 000 €	9 % TTC
De 250 001 € à 350 000 €	8 % TTC
De 350 001 € à 500 000 €	7 % TTC
500 000 € et plus	6 % TTC

ESTIMATION OFFERTE



Barème concernant :

1. Locaux à usage d'habitation
2. Terrains à bâtir



Pourcentage appliqué sur le prix de vente TTC

PROGRAMMES NEUFS : 5 % TTC (soit 4,17 % HT)

- HONORAIRES AGENCE -
Service Transaction - Applicables dès le 1^{er} Mars 2018

Montant de la transaction	Forfait / Pourcentage
De 15 000 € à 30 000 €	3 000 € TTC
De 30 001 € à 100 000 €	10 % TTC
De 100 001 € à 250 000 €	9 % TTC
De 250 001 € à 350 000 €	8 % TTC
De 350 001 € à 500 000 €	7 % TTC
500 000 € et plus	6 % TTC

ESTIMATION OFFERTE



Barème concernant :

1. Locaux à usage d'habitation
2. Terrains à bâtir



Pourcentage appliqué sur le prix de vente TTC

PROGRAMMES NEUFS : 5 % TTC (soit 4,17 % HT)

- HONORAIRES AGENCE -

Service Commerce - Applicables dès le 1^{er} Mars 2018

Barème appliqué

- ❶ Aux cessions de fonds de commerce et d'immeubles commerciaux et/ou mixtes
- ❷ Aux cessions de droit au bail
- ❸ Aux cessions de droits sociaux

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES HT	TVA 20 % (1)	HONORAIRES TTC (2)
De 1 € à 104 999 €	8 333.33 €	1 666.67 €	10 000.00 €
Au delà de 105 000 €	8 %	-	9.60 %

- Honoraires à la charge des mandants -

Barème appliqué aux locations de biens commerciaux :

1 mois de loyer hors taxe à la charge du propriétaire + 1 mois de loyer hors taxe à la charge du locataire

Les frais d'actes seront facturés directement par le notaire.

(1) TVA du taux en vigueur

(2) variable en fonction du taux de TVA